



BUDGET PRIMITIF 2021

**Présentation générale
et principales informations financières**

Conseil d'administration du 12 février 2021

- SOMMAIRE -

Présentation générale du budget 2021 BUDGET GENERAL > *page 03*

Fonctionnement

Structure des recettes de fonctionnement > *page 04*

Evolution des recettes de fonctionnement > *page 05*

Structure des dépenses de fonctionnement > *page 06*

Evolution des dépenses de fonctionnement > *page 07*

Investissement

Structure des recettes d'investissement > *page 08*

Evolution des recettes d'investissement > *page 09*

Structure des dépenses d'investissement > *page 10*

Evolution des dépenses d'investissement > *page 11*

Conclusion > *page 12*

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET 2021

50,5 millions d'euros
pour le budget 2021

Répartition pour 100 €



81 €
fonctionnement



19 €
investissement

RECETTES

CONTRIBUTIONS COMMUNES EPCI
(17,9 M€)



CONTRIBUTION CD 28
(16 M€)



RESULTAT 2020 (5,7 M€)

PRODUITS DIVERS (1,2 M€)

DEPENSES

CHARGES DE PERSONNEL
SPP, PATS, SPV
(27 M€)

FONCTIONNEMENT DES SERVICES
(7,3 M€)

INTERETS EMPRUNTS (0,4 M€)

Dotation aux amortissements (3,4 M€) **Obligatoire**
Virement section investissement (2,7 M€) **Facultatif**

40,8 M€
fonctionnement

Dotation aux amortissements (3,4 M€)
Virement section fonctionnement (2,7 M€)

Subventions (0,3 M€)

RESULTAT 2020 (2,8 M€)

FCTVA (0,5 M€)

INVESTISSEMENTS 2021 (7,4 M€)

Restes à réaliser 2020 (1,5 M€)

REMBOURSEMENT CAPITAL (0,8 M€)

9,7 M€
investissement

STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

83 % des recettes de fonctionnement proviennent des contributions financières des communes, EPCI et du département.

Depuis plusieurs années, les contributions progressent au même rythme (variation de l'indice des prix à la consommation de juillet à juillet).

Progression indice des prix à la consommation
(juillet à juillet)

2017	2018	2019	2020	2021
+ 0.23%	+ 0.68%	+ 2%	+ 0,92%	+ 0,51%

REPARTITION PAR NATURE DE RECETTES (BP 2021)



A noter : depuis 2019, le département verse **une partie de sa contribution annuelle en investissement** (206 555 € en 2021).

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT de 2019 à 2021

+ 1,9 millions d'euros de recettes de fonctionnement vis-à-vis de 2020.

Ceci est particulièrement dû au **niveau exceptionnel du résultat 2020** conséquence :

- de non dépenses liées à la crise sanitaire (projets reportés, annulation de formations,...) ;
- de postes temporairement vacants (et cette difficulté pour recruter) ;
- de la non exécution du virement à la section d'investissement (dépenses reportées en 2021) ;
- de recettes exceptionnelles (remboursements des assurances liés à sinistres véhicules)
- d'efforts de gestion des services.

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 A 2021 (BP à BP)

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	2020 -2021
RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE (002)	3 030 710	3 969 846	5 771 264	+ 1 801 418
ATTENUATION DE CHARGES (013) *	248 000	255 000	255 000	0
PRODUITS SERVICES (70) **	320 000	400 000	400 000	0
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (74) dont :	33 451 800	33 759 515	33 879 312	+ 119 797
Contributions financières communes et EPCI (+SDIS 27)	17 621 982	17 784 578	17 875 288	+ 90 710
Contribution conseil départemental 28	15 773 818	15 918 937	16 000 124	+ 81 187
Convention SMUR Nogent-le-Rotrou ***	56 000	56 000	0	- 56 000
Convention SYGFOX			2 900	+ 2 900
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (75)	100	100	100	
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	28 000	30 000	38 000	+ 8 000
REPRISE AMORTISSEMENT ET PROVISIONS (78)			3 000	+ 3 000
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	37 078 610	38 414 461	40 346 676	+ 1 932 215
NEUTRALISATION AMORTISSEMENTS (042)	599 817	530 786	520 322	-10 464
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	37 678 427	38 945 247	40 866 998	+ 1 921 751

* **Atténuation de charges** : Remboursement détachement, remboursements divers variables (congé paternité,...)

** **Produits des services** : Participation aux frais d'opérations ou de prestations hors secours (interventions sur autoroute, carences ambulancières, assèchement...)

*** **Convention SMUR** : Remboursement de la mise à disposition d'un chauffeur pour le SMUR du CH (fin du dispositif 1^{er} février 2021)

Auquel il faut rajouter les **+ 100 000 €** liés également à la progression des contributions (communes, EPCI et département) de + 0,51%.

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

REPARTITION PAR NATURE DE DEPENSES (BP 2021)

66% de charges de personnel : 27 millions (+ 3% par rapport à 2020) qui se répartissent entre :

- les rémunérations des sapeur pompier professionnel (SPP) et des personnels administratifs et techniques spécialisés (PATS), assurances du personnel, remboursement des dépenses de personnel au CD 28 (cf. convention pluriannuelle SDIS-CD) et charges diverses;
- les indemnités et prestations de fin de service des sapeurs pompiers volontaires (SPV).

16% de charges à caractère général : 6,4 millions (+ 1% par rapport à 2020) dont :

- 2,5 millions de fonctionnement des 82 casernes et de la direction (dont 1,2 millions € pour les loyers des 5 baux emphytéotiques administratifs* (BEA), 800 000 € fluides et énergie);
- 500 000 € carburant ;
- 311 000 € pièces détachées ;
- 280 000 € frais de télécommunications ;
- 200 000 € entretien et réparation des véhicules ;
- 190 000 € versement à des organismes de formation.

* ces versements prendront fin entre mai 2028 et septembre 2029.

CHARGES DE PERSONNEL

(SPV) 6 M€	(SPP, PATS, autres) 21 millions €
------------	-----------------------------------

CHARGES A CARACTERE GENERAL

6,4millions €

DOTATION AMORTISSEMENTS



VIREMENT VERS INVESTISSEMENT



DEPENSES IMPREVUES



CHARGES DE GESTION COURANTE



CHARGES FINANCIERES



CHARGES EXCEPTIONNELLES



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 à 2021

+ 1,9 millions d'euros de dépenses de fonctionnement

dont :

- + 850 000 € pour les charges de personnel pour prendre en compte la revalorisation de l'indemnité feu et la mise en œuvre du protocole temps de travail.
- + 930 000 € pour le virement à la section d'investissement afin de financer les investissements prioritaires.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 à 2021 (BP à BP)

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	2020-2021
CHARGES DE PERSONNEL (012)	26 016 972	26 230 000	27 080 000	+ 850 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	6 296 932	6 385 590	6 468 824	+ 83 234
CHARGES GESTION COURANTE (65)*	359 300	361 300	361 300	0
CHARGES FINANCIERES : intérêts (66)	386 400	355 587	355 588	+ 1
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	19 000	7 000	13 000	+ 6 000
DEPENSES IMPREVUES (022)	460 000	460 000	500 000	+ 40 000
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	33 538 604	33 799 477	34 778 712	+ 979 235
VIREMENT A L INVESTISSEMENT (023)	633 500	1 800 000	2 730 000	+ 930 000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (042)**	3 506 323	3 345 770	3 358 286	+ 12 516
TOTAL dépenses de fonctionnement	37 678 427	38 945 247	40 866 998	+ 1 921 751

* **Charges de gestion courante** : Contributions diverses dont réseau ANTARES , subventions aux associations, remboursement au SDIS 27 du contingent pour les communes euréliennes défendues par ce dernier.

** **Dotation aux amortissements** « Epargne obligatoire » : le renouvellement de chaque bien acheté en investissement impose de prévoir une provision en fonctionnement. Les durées d'amortissement sont adoptées par le conseil d'administration. La dotation 2021 est le cumul des parts annuelles des achats réalisés avant le 1^{er} janvier 2021. A noter : l'impact financier est en réalité plus réduit. Si les amortissements immobiliers sont comptabilisés ici, le conseil d'administration a fait le choix de les « neutraliser » en inscrivant une recette de fonctionnement de même montant. Ce mécanisme s'appelle la **neutralisation des amortissements**.

STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021

92 % ressources propres (dotation aux amortissements, solde d'exécution de 2020, virement de la section de fonctionnement)

8 % ressources externes (Etat : FCTVA versé 2 ans après l'achat au taux de 16,404 %; collectivités territoriales : subvention annuelle département)

Rappel sur le financement des travaux dans les centres

Le conseil départemental assure, pour le compte du SDIS, le suivi des travaux. En contrepartie le SDIS reverse au conseil départemental le montant des travaux et le remboursement des frais de personnel en ayant assuré la gestion.

REPARTITION PAR NATURE DE RECETTES (exercice 2021)

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

3,4 millions €

SOLDE D'EXECUTION (exercice 2020)

2,8 millions €

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2,7 millions €

FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA)

SUBVENTION DEPARTEMENT (contribution annuelle)

CESSIONS (ventes aux enchères)

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT de 2019 à 2021

+ 1 million d'euros de recettes d'investissement

Dont :

- + 196 666 € du solde d'exécution d'investissement reporté (le maintien à un bon niveau du résultat est en partie possible grâce à la subvention exceptionnelle du département de 870 000 € versée en décembre 2020)
- + 80 000 € de subvention versée par le SICSPAD pour les travaux de rénovation du CSP Dreux (report 2020)
- + 930 000 € du virement de la section de fonctionnement

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019 à 2021 (BP à BP)

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	2020 - 2021
SOLDE EXECUTION D'INVEST REPORTE	2 599 193	2 605 496	2 802 162	+ 196 666
FCTVA (10222)	495 000	658 000	470 732	- 187 268
SUBVENTIONS (13)	203 634	205 507	286 555	+ 81 048
<u>subvention de l'année précédente reportée</u>			80 000	+ 80 000
PRODUITS CESSION D'IMMOBILISATIONS (024)	30 000	30 000	30 000	0
EMPRUNT	0	0	0	0
Sous-total recettes réelles d'investissement	3 327 827	3 499 003	3 589 449	+ 90 446
VIREMENT DU FONCTIONNEMENT (021)	633 500	1 800 000	2 730 000	+ 930 000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (040)	3 506 323	3 345 770	3 358 286	+ 12 516
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 467 650	8 644 773	9 677 735	+ 1 032 962

STRUCTURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

51 % des dépenses consacrées au renouvellement des véhicules et matériels (dont licences et logiciels)

dont les crédits 2021 (hors reports) suivants :

1 920 000 € VEHICULES + MATERIELS INCENDIE et SECOURS :

450 000 € INFORMATIQUE

370 000 € ALERTE – TRANSMISSION

84 000 € EQUIPES SPECIALISEES

80 000 € BIOMEDICAL

18 700 € GROUPEMENTS TERRITORIAUX

30 % au programme immobilier

dont les crédits 2021 (hors reports) suivants :

1 200 000 € CONSTRUCTION CS EPERNON

550 000 € OPERATIONS DIVERSES (dont Baigneaux, CSP Dreux)

50 000 € EXTENSION CS THIRON GARDAIS

50 000 € CONSTRUCTION CI JOUY

40 000 € RECONVERSION BATIMENT CS ANET

40 000 € CONSTRUCTION CI VILLEMEUX

10 000 € TRANSFERT DIRECTION

19 % pour le remboursement du capital, la neutralisation de l'amortissement et dépenses imprévues

REPARTITION PAR NATURE DE DEPENSES (BP 2021)



EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT de 2019 à 2021

+ 1 million d'euros de dépenses d'investissement

Dont :

- + 122 500 € de subvention versée (solde Nexsis)
- + 694 238 € pour les achats de licences et le renouvellement des véhicules et matériels
- + 176 689 € pour le programme immobilier

	BP 2019	BP 2020	BP 2021	2020 - 2021
DEPENSES IMPREVUES	350 000	350 000	400 000	+ 50 000
DETTES (remboursement du capital de la dette)	769 000	769 000	769 000	0
SUBVENTIONS D EQUIPEMENT VERSEES		40 000	162 500	+ 122 500
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (licences, logiciels)	353 226	448 209	580 718	+ 132 509
Dépenses d'investissement de l'année	272 000	409 500	330 940	- 78 560
Dépenses de l'année précédente reportées	81 226	38 709	249 778	+ 211 069
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (véhicules, matériels)	3 325 107	3 770 960	4 332 689	+ 561 729
Dépenses d'investissement de l'année	2 486 940	2 594 141	3 219 894	+ 625 752
Dépenses de l'année précédente reportées	838 167	1 176 819	1 112 795	-64 023
IMMOBILISATIONS EN COURS (programme immobilier)	2 066 500	2 731 817	2 908 506	+ 176 689
Dépenses d'investissement de l'année	2 066 500	2 509 143	2 760 000	+250 857
Dépenses de l'année précédente reportées	0	222 674	148 506	-74 168
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000	4 000	4 000	0
Sous-total dépenses réelles d'investissement	6 867 833	8 113 987	9 157 413	1 043 427
NEUTRALISATION AMORTISSEMENTS	599 817	530 786	520 322	-10 464
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 467 650	8 644 773	9 677 735	1 032 963

ELEMENTS A RETENIR SUR LE BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget 2021 est en forte hausse par rapport à 2020 (+ 5,8%).

Cette hausse est exceptionnelle, liée d'une part, à un très bon résultat de fonctionnement 2020 et d'autre part, à une contribution en investissement du département fin 2020.

Les dépenses de **fonctionnement** courantes sont contenues. Néanmoins, des évolutions réglementaires ou organisationnelles pourront impacter prochainement le SDIS. Il conviendra, le cas échéant, de réaliser des ajustements au moment du budget supplémentaire (BS).

Pour ce qui est de l'**investissement**, le niveau du résultat 2020 et le soutien du département ont permis de maintenir le programme de renouvellement des véhicules, ce qui est essentiel pour l'établissement.

Le SDIS veillera, comme chaque année, à réaliser les travaux immobiliers prioritaires.

L'objectif est aussi de préserver des marges pour les investissements des années à venir, notamment pour le projet direction.

A l'occasion du BS, l'autorisation de programme direction ainsi que les crédits de paiement 2021 pourront être ajustés en fonction de l'avancée de la réflexion sur ce sujet.

Pour conclure, il est à souligner les efforts constants des services pour maîtriser le budget et ce, tout en assurant un service de qualité.